



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☐ Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☐	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☐	
	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Cartographie Natura 2000	☒
2	Cartographie ZNIEFF	☒
3	Vues en coupe du projet	☒
4	Descriptif didactique des parcours passagers dans un terminal	☒
5	Inventaire flash biodiversité	☒

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom LACOTE

Prénom Régis

Qualité du signataire Directeur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

A Régis C.D.G

Fait le 10/10/2024



Signature du (des) demandeur(s)



AÉROPORT DE PARIS-CHARLES DE GAULLE

ANNEXES DU CAS PAR CAS **CRÉATION D'UN OUVRAGE REGROUPANT LES ZONES DE** **CONTRÔLE DE POLICE AUX FRONTIÈRES (DPAF) SUR LE** **TERMINAL 1**

Annexes présentes dans ce document :

Obligatoires :

- ☐ Un **plan de situation au 1/25 000** ou, à défaut, à une échelle comprise **entre 1/16 000 et 1/64 000** (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).
- ☐ Au minimum, **2 photographies datées** de la zone d'implantation, **avec une localisation cartographique** des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain
- ☐ **Un plan du projet** ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé
- ☐ Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : **plan des abords du projet** (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise **entre 1/2 000 et 1/5 000**. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau

Volontairement transmis par le maître d'ouvrage :

- ☐ **Cartographie Natura 2000**
- ☐ **Cartographie ZNIEFF**
- ☐ **Vues en coupe du projet**
- ☐ **Descriptif didactique des parcours passagers dans un terminal**

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle
Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1

Annexe n°3 au formulaire cas par cas : plan de situation au 1/25000 (ou échelle comprise entre 1/16000 et 1/64000)



Légendes :

 Localisation
du projet

Échelle 1 : 27 953

0 — 500 m

Plan de situation (échelle 1:28000 environ)



Photo du Terminal 1 : Corps central, Linéaire routier et talus (4 septembre 2023)

Légendes :

-  Localisation du projet
-  Position du photographe
-  Orientation du photographe

Légendes :

 Localisation du projet

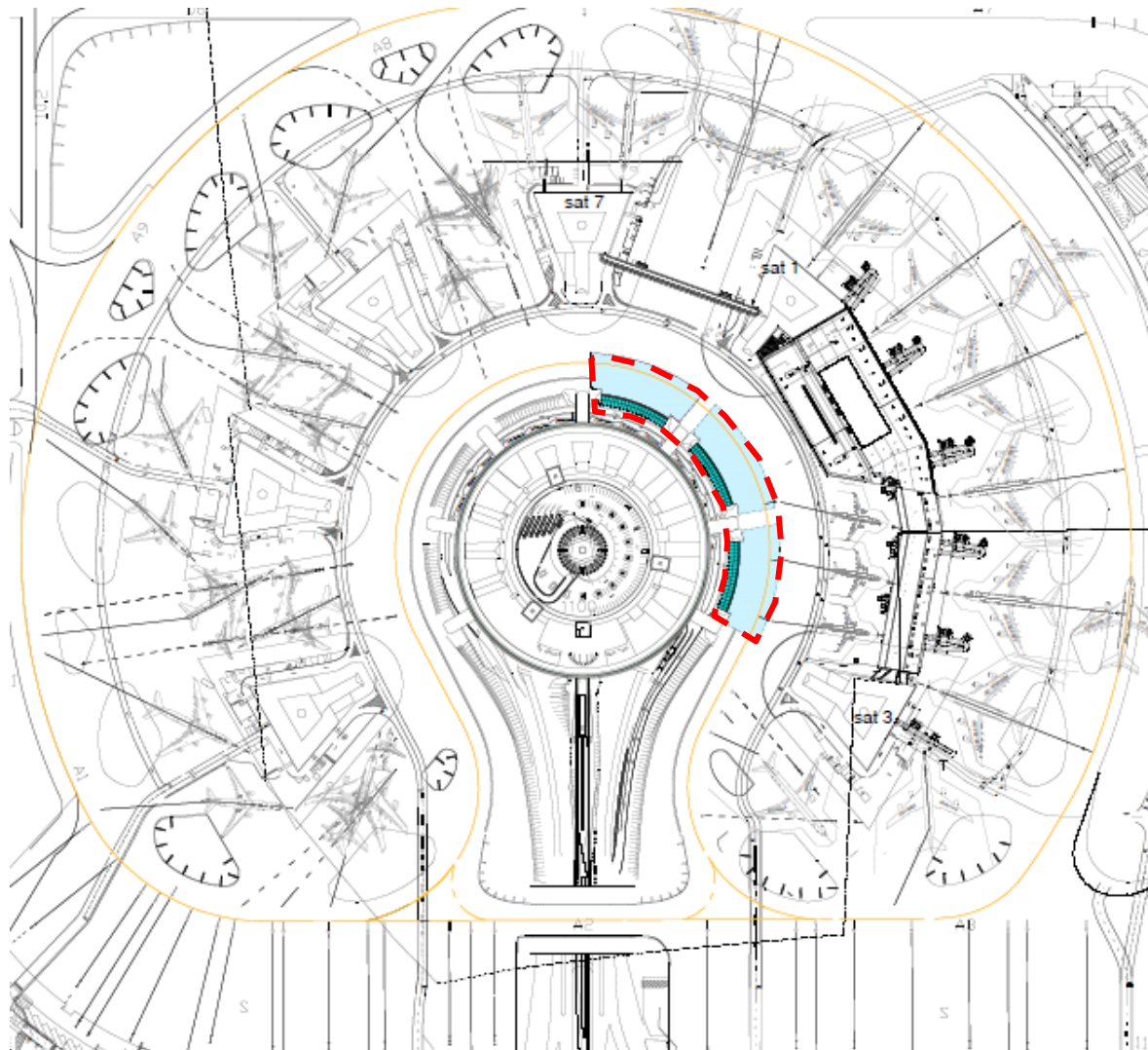
 Localisation du
photographe

 Orientation du
photographe



Photo du Terminal 1 Talus et bâtiment de Liaison/sat3 (mars 2024)

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle
Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1
Annexe n°5 au formulaire cas par cas : plan du projet



Légendes :

 Localisation
du projet

Plan du projet

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle
Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1
Annexe n°6 au formulaire cas par cas : plan des abords du projet au 1/5000



Légendes :

 Localisation
du projet

Plan des abords du projets (échelle 1:5000 environ)

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1

Annexe complémentaire n°1 au formulaire cas par cas : cartographie Natura 2000



-  Périmètre du site Paris-CDG
-  Localisation du projet
-  Natura 2000 Directive Oiseaux (ZPS)

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1

Annexe complémentaire n°2 au formulaire cas par cas : cartographie ZNIEFF

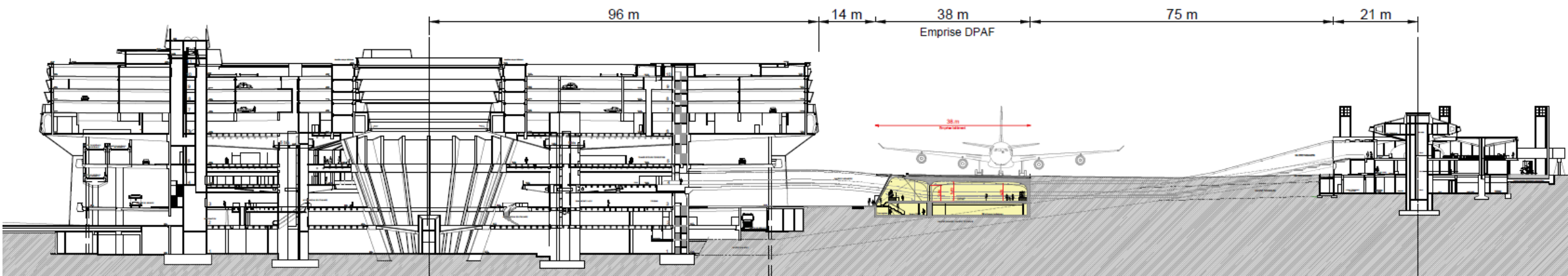


-  Périmètre du site Paris-CDG
-  Localisation du projet
-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1

Annexe complémentaire n°3 au formulaire cas par cas : vues en coupe du projet

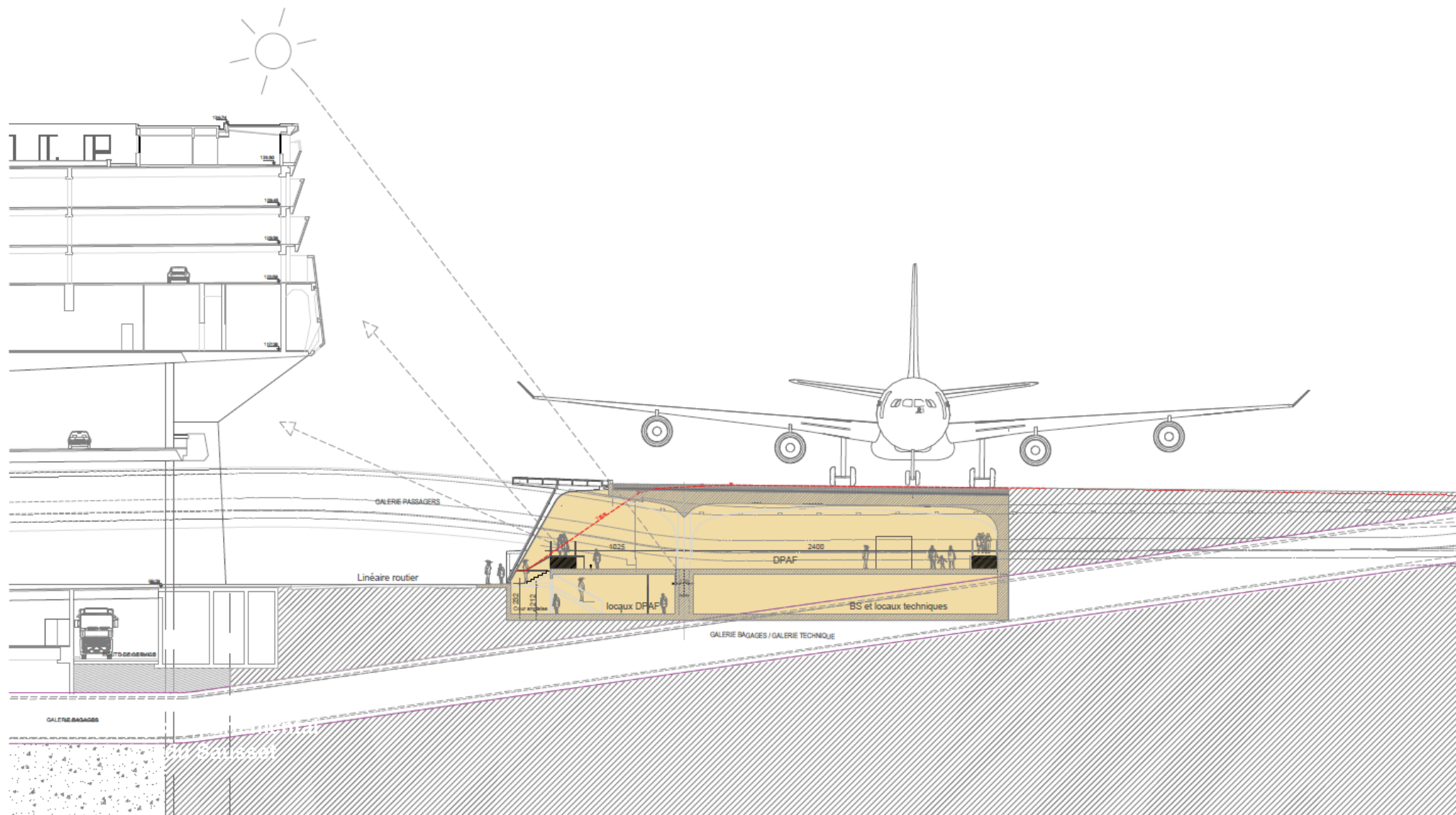


Coupe transversale générale

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1

Annexe complémentaire n°3 au formulaire cas par cas : vues en coupe du projet



Coupe transversale rapprochée

Aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Création d'un ouvrage DPAF sur le Terminal 1

Annexe complémentaire n°4 au formulaire cas par cas : descriptif didactique des parcours passagers dans un terminal

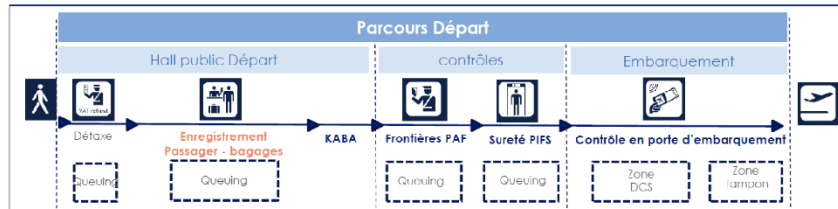
GROUPE ADP – AÉROPORT PARIS-CHARLES DE GAULLE

Description synthétique des parcours passagers au départ, à l'arrivée et en correspondance

Le parcours de départ

Au niveau du parcours départ, le parcours débute depuis le hall public à partir duquel le passager peut s'enregistrer et enregistrer ses bagages. A la suite de cela, si le passager quitte l'espace Schengen, il se fait contrôler par la police de l'air et des frontières (PAF) afin de vérifier si ses papiers sont tous en règle pour quitter le territoire. L'ensemble des passagers passe ensuite le contrôle sûreté (PIF) afin de vérifier s'il ne porte pas d'objets prohibés sur lui. Le passager après avoir traversé une zone de commerces, services et assises, arrive en salle d'embarquement à partir de laquelle il empruntera la pré passerelle et la passerelle pour entrer dans l'avion stationné au contact de l'aérogare ou un bus de piste et un escabeau pour rejoindre un avion stationné sur un poste au large.

Figure : Schéma d'organisation d'un parcours départ



Le parcours d'arrivée

Au niveau du parcours arrivée, le passager débarque de l'avion au contact soit par la passerelle puis pré passerelle, soit au large. Dans le dernier cas, un bus le ramènera au niveau de l'aérogare. A ce niveau, et depuis l'international, le passager se fera contrôler par la police de l'air et des frontières pour vérifier ses papiers d'identité et son autorisation de rentrer sur le territoire français. A partir de là, il ira récupérer ses bagages en salle de livraison bagages puis prendra le moyen de transport adéquate afin de regagner son domicile. Si le passager est en provenance de l'espace Schengen il n'y a pas de passage à la PAF.

Figure : Schéma d'organisation d'un parcours arrivée

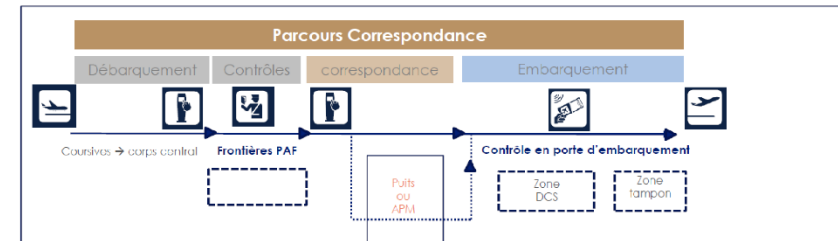


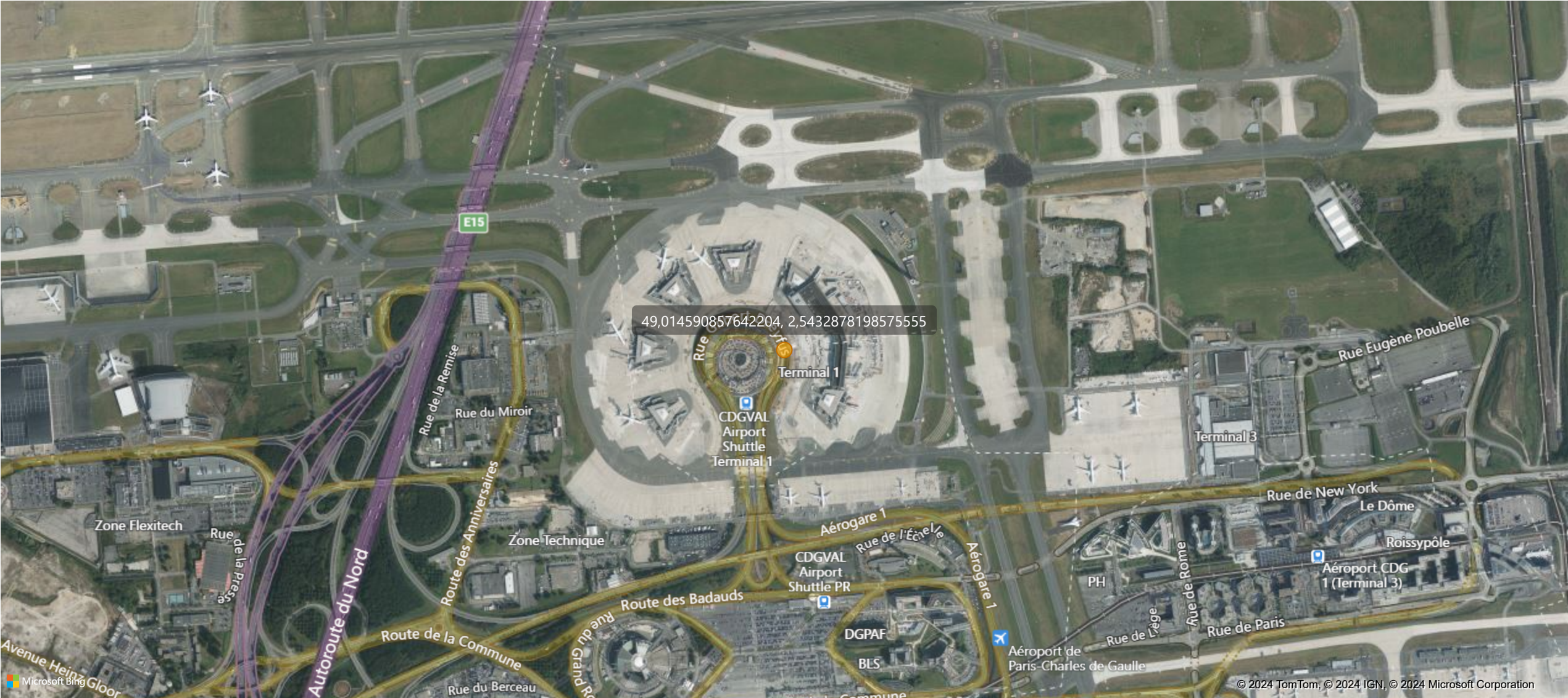
Un passager en correspondance est un passager qui arrive sur un aéroport pour changer de vol et repartir sur une autre destination. Exemple : Toulouse → Paris → New York. En correspondance, le passager débarque par la pré passerelle ou par bus lorsque le poste avion est éloigné, puis rejoint le corps central de l'aérogare. A ce moment-là,

- ▶ S'il provient de l'espace Schengen, il ne passera pas de contrôles supplémentaires en termes de PAF et de sûreté (PIF),
- ▶ S'il provient d'un vol international et qu'il repart sur un vol Schengen, il passera la PAF et le PIF
- ▶ S'il provient d'un vol international et qu'il repart sur un vol International, il passera le PIF

Ensuite il pourra traverser la zone de commerces, de services et d'assises puis et rejoindre la porte d'embarquement de son autre avion.

Figure : Schéma d'organisation d'une correspondance Schengen - Internationale





Compte-rendu de flash biodiversité

3 passage Boutet 94110 Arcueil
01 45 36 15 00 / contact@trans-faire.net
www.trans-faire.net

La créativité environnementale pour être BIEN EN VILLE !

TRANS
FAIRE

Mission	MOA	Site	Titre	Rédacteur(s)	Date du rapport	Date de la visite
7797 BE	ADP	Aéroport Paris-Charles de Gaulle	Flash biodiversité	Margot LE GUILLOUX	19/06/24	21/05/24

Précisions méthodologiques



Le flash biodiversité correspond à une expertise rapide du potentiel biodiversité d'un site, et n'est pas assimilable à un inventaire même si des données sont collectées à l'occasion du passage sur le terrain.

Il a pour but de pré-identifier des enjeux dans une logique d'aide à la conception et à la conduite de projet.

Il analyse successivement la biodiversité en termes de réseaux écologiques, habitats et espèces.

Des comptes-rendus d'observation de flore et de faune sont joints à ce document.

Intentions



La mission vise à pré-identifier les enjeux écologiques sur le site. La zone d'étude à l'état initial est majoritairement imperméabilisée (voies de circulation, trottoirs, pistes aéronautiques). Le projet a pour but d'imperméabiliser totalement la zone, et notamment le talus végétalisé à l'est du périmètre d'étude.

Réseaux écologiques

Code	Enjeux potentiels	Situation locale
11	Connectivité grand paysage	Bien que le site ne fasse pas partie intégrante des éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue, il est situé à proximité d'un important corridor régional fonctionnel de prairies (représenté par les prairies aéroportuaires de la plateforme). Le site présente donc un potentiel pour devenir un maillon du réseau écologique en suivant une logique de pas japonais.
12	Connectivité locale	Le site d'étude n'est pas situé à proximité d'une zone d'intérêt écologique (Natura 2000, ZNIEFF, RN...). Le plus proche est situé à plus de 5km du périmètre d'étude. À l'échelle locale, le talus végétalisé peut être considéré comme une continuité verte d'herbacées hautes, car il fait le tour du Terminal 1. Mais cela concerne plutôt les espèces qui peuvent voler, car entre chaque pilier du terminal, il n'y a pas de continuité de cet espace vert.
2	Rôle de réservoir	Le site est majoritairement imperméabilisé et possède un espace vert artificialisé. De plus, il est de faible surface et ne présente pas de grands ensembles naturels pouvant faire office de réservoir écologique.

Habitats

Enjeux

Enjeux potentiels	Situation locale
Présence d'habitats patrimoniaux	Le site ne présente pas d'habitat reconnu comme patrimonial. Il s'agit d'un espace resté sous influence anthropique avec quelques espaces restreints de végétation d'ornement, de végétation plus rudérale et d'arbres isolés.
Présence de boisements soumis à autorisation de défrichement	Les deux arbres isolés plantés dans les trottoirs du dépose-minute ne constituent pas des zones boisées suffisamment étendues pour répondre aux conditions de demande d'autorisation de défrichement. Ils peuvent cependant être sujet à une demande d'autorisation d'abattage d'arbre d'alignement.
Présence de zones d'alerte zones humides	Sur la cartographie de la DRIEAT Ile-de-France, le site n'est pas localisé en zone d'alerte zone humide.
Présence de zones humides	Trois espèces déterminantes de zones humides ont été observées lors de la visite. L'Epilobe à petites fleurs n'était présente qu'en quelques pieds poussant dans le trottoir. Tandis que le Roseau et la Douce amère sont également présents en petite quantité (respectivement une quinzaine de pieds environ en bas du talus pour le premier, et moins de cinq pieds). En ce qui concerne la Laïche pendante, elle a été plantée volontairement sur le talus lors de sa revégétalisation (Cf. ADP). Ces essences ont une origine plantée et/ou une situation jamais co-dominante dans la végétation. Il est donc peu probable qu'il s'agisse d'une zone humide.

Description des habitats

Habitat_Code	Habitat_Nom	Habitat_Description
E5.12	Communautés d'espèces rudérales qui prolifèrent faute d'entretien	Cet habitat se compose d'essences rudérales spontanées, que l'on trouve en général dans les zones peu entretenues. Il s'agit de l'habitat le plus diversifié de la zone d'étude, avec un peu moins de 10 essences végétales comptabilisées. C'est dans cet habitat que prolifère une espèce caractéristique des zones humides : la Laîche pendante. Il s'agit d'une espèce qui accepte un spectre d'habitats allant de la zone humide à un milieu frais et ombragé.
J4	Surface minérale liée aux infrastructures du terminale	Espace non-accessible. Cela concerne les piliers et "ponts" qui sont reliés au Terminal 1.
J4.4	Pistes d'aviation et aires de stationnement des aéroports	Espace non-accessible. Il s'agit des zones d'embarquement du Terminal 1.
E.1	Pelouses sèches	Espace non-accessible. Pelouse située le long des pistes aéroportuaires. Il est possible que cet habitat n'existe plus, car la cartographie satellite récente montre que cet espace est en terre nue.
E5.1	Végétations herbacées anthropiques qui tentent de se développer à travers une bâche	Espace non-accessible. Une bâche (géotextile peut-être) a été mise en place sur cet habitat, certainement pour éviter que la végétation ne se développe. Cette bâche est percée de quelques trous, probablement liés à une dégradation naturelle et quelques essences spontanées ont réussi à se développer.
FB.32	Plantations d'arbustes ornementaux	Il s'agit de l'habitat le plus bas du talus. Il est composé majoritairement de Balsamine à petites fleurs (espèce exotique envahissante) et de Renouée orientale. Plusieurs pieds de Roseau, espèce caractéristique des zones humides, parcourent cette végétation. Quelques espèces spontanées arrivent à se développer dans ce massif épais.
J4.2	Voies de circulation et trottoirs	L'habitat réunit les deux voies de circulation, les parkings dépose-minute et les trottoirs du Terminal 1. Quelques essences spontanées arrivent à se développer au pied des trottoirs.

Enjeux potentiels	Situation locale
Présence de flore patrimoniale	La végétation est assez variable suivant la hauteur à laquelle elle est située sur le talus. On peut identifier plusieurs "étages de végétation" de bas en haut : - au premier étage, une végétation ornementale et exotique plantée (composée majoritairement de Balsamine à petites fleurs et de Renouée orientale). Une quinzaine de pieds de Roseaux (espèce ZH mais non co-dominante dans le site), ponctuent cette végétation. - au second étage, il y a des essences plus rudérales et spontanées. On y trouve majoritairement de l'Ortie dioïque. C'est également dans cette zone que prolifèrent des graminées comme du Pâturin commun. En limite de cet "étage", se trouve de la Laîche pendante (espèce ZH, mais plantée ici). Il y a également quelques pieds de Douce amère (espèce ZH mais non co-dominante dans le site, et au spectre écologique allant jusqu'aux espaces rudéraux non humides). - il y a ensuite une clôture qui délimite la zone de sûreté de l'aéroport. Derrière cette clôture, sont présentes des espèces rudérales et de prairies/pelouses.
Présence de flore exotique envahissante	Le site présente plusieurs espèces exotiques à caractère envahissant : d'importants massifs de Balsamine à petites fleurs (plantés), et quelques rares pieds de Sénéçon du Cap.
Présence d'insectes patrimoniaux	L'inventaire a été réalisé durant une période favorable à l'observation des insectes. Mais aucun n'a été observé. Il est cependant probable que certaines espèces, comme des lépidoptères utilisent le site pour au moins une partie de leur cycle de vie, mais n'en faisant manifestement pas un site à enjeux.
Présence d'amphibiens patrimoniaux	En raison de l'absence d'eaux de surface et de l'isolement du site par la matrice urbaine, le potentiel est nul.
Présence de reptiles patrimoniaux	Zone potentiellement accueillante pour une espèce de reptile protégée en France : le Lézard des murailles (Podarcis muralis), au niveau du muret de soutènement. Cependant, aucun n'a été observé lors de la visite.
Présence d'oiseaux patrimoniaux	La diversité des espèces identifiées est très faible, mais le site accueille très certainement un cortège d'espèces observées dans les espaces verts des milieux urbains. Ce sont des espèces plutôt communes, néanmoins la majorité sont protégées au niveau national. Les espèces identifiées sur le terminal 1 par l'INPN ont été ajoutées à la liste des espèces observées (en orange dans le tableau). Il y a des espèces avec des enjeux de protection, de conservation et écologique. Il semble en revanche assez peu probable que des espèces nichent sur le périmètre d'étude.
Présence de mammifères patrimoniaux	Aucun mammifère ou indice de présence n'a été observé lors de la visite. Les alentours du site sont très fragmentant (routes, clôture, pistes aéroportuaires...), ce qui réduit considérablement le potentiel d'accueil pour ce groupe d'espèces, tel que le Hérisson d'Europe. Concernant les mammifères volants, le site ne semble pas présenter un potentiel d'accueil favorable. Il y a bien des espaces ouverts (qui peuvent servir de zone de nourrissage) mais il n'y a pas de linéaire arboré qui pourrait les guider vers le périmètre d'étude.
Présence de faune exotique	Aucune faune exotique observée.

Orientations et conclusions

Recommandations

Le site d'étude n'est pas situé sur une zone d'intérêt écologique (à l'échelle régionale comme à l'échelle locale). Ce n'est pas un réservoir de biodiversité et il intervient peu dans les continuités aéroportuaires.

Le site ne présente pas en l'état d'enjeu significatif en termes d'habitat, principalement en raison de son caractère hautement artificiel et de son isolement. Les espaces végétalisés ont principalement une fonction ornementale.

Flore et faune sont peu diversifiées, n'en faisant pas un site à enjeu, même si le site peut être utilisé (zone de repos ou d'alimentation essentiellement). Quelques espèces classées comme caractéristiques des zones humides ont été observées, mais avec une origine plantée et/ou une situation jamais co-dominante dans la végétation. La Laïche pendante a été plantée dans le cadre de l'aménagement paysager (cf. ADP). C'est une espèce qui possède un large spectre d'habitats, que l'on retrouve en milieu humide, mais également en milieu frais. Or, le talus est à l'ombre le matin, d'après son orientation, ce qui pourrait expliquer son maintien. Le Roseau, l'Epilobe à petites fleurs et la Douce amère sont présents en très petite quantité. La dernière a également un spectre d'habitats assez large, puisque l'on peut la trouver sur des espaces humides jusqu'à sec, mais frais (observée sur des remblais ombragés par exemple).

Tout comme la flore identifiée, la faune est peu diversifiée et très commune en milieu urbain.

La présence de quelques espèces protégées conduit à réaliser une démarche d'évitement et de réduction des impacts en cas de modification de l'habitat, reposant sur :

*Un phasage du projet afin d'éviter les périodes les plus sensibles pour la faune, notamment les périodes de nidification des oiseaux (avril-septembre).

*Un protection des arbres isolés et des talus non concernés par les travaux, mais situés à proximité du site d'étude.

*L'intégration du projet à la Trame Verte & Bleue à proximité.

*Agir contre les risques, pollutions et nuisances, et notamment concernant la gestion des espèces exotiques envahissantes.

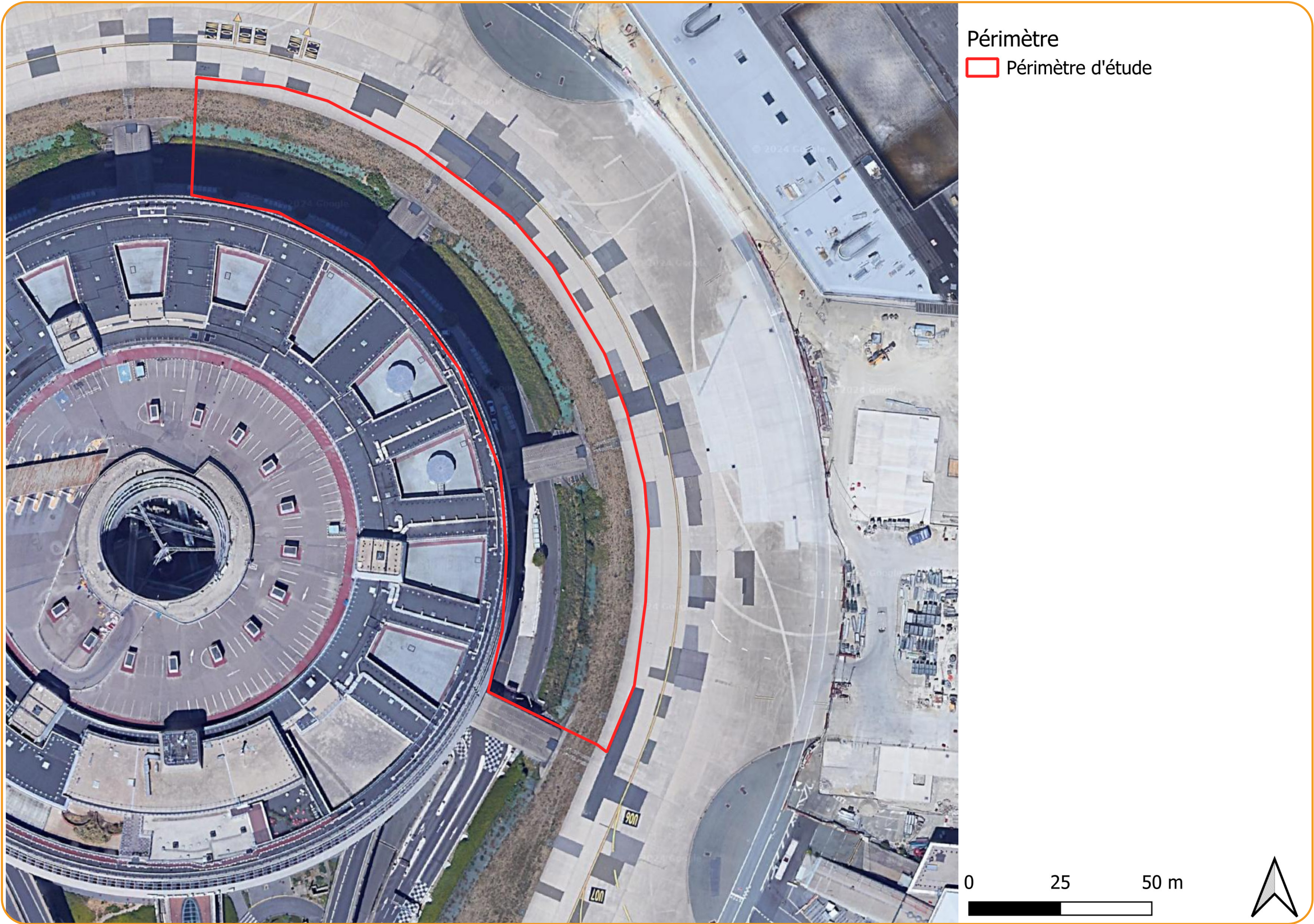
L'intégration précoce des préconisations environnementales assure la priorité aux mesures d'évitement, puis de réduction. En dernier lieu, la compensation des impacts résiduels du projet est nécessaire si les étapes précédentes se sont avérées insuffisantes.

La compensation des impacts résiduels consiste à mettre en place des mesures de remplacement visant à restaurer ou à créer de nouveaux habitats pour les espèces protégées, en recherchant l'équivalence écologique. Cette démarche peut s'avérer coûteuse et complexe. Anticiper la compensation par la réduction et l'évitement permet de réduire les coûts.

Une dérogation à la destruction d'espèces protégées est inscrite à l'article L411-2 du Code de l'Environnement et peut être accordée sous conditions strictes, telles que des raisons de santé publique, de sécurité publique ou d'intérêt public majeur.

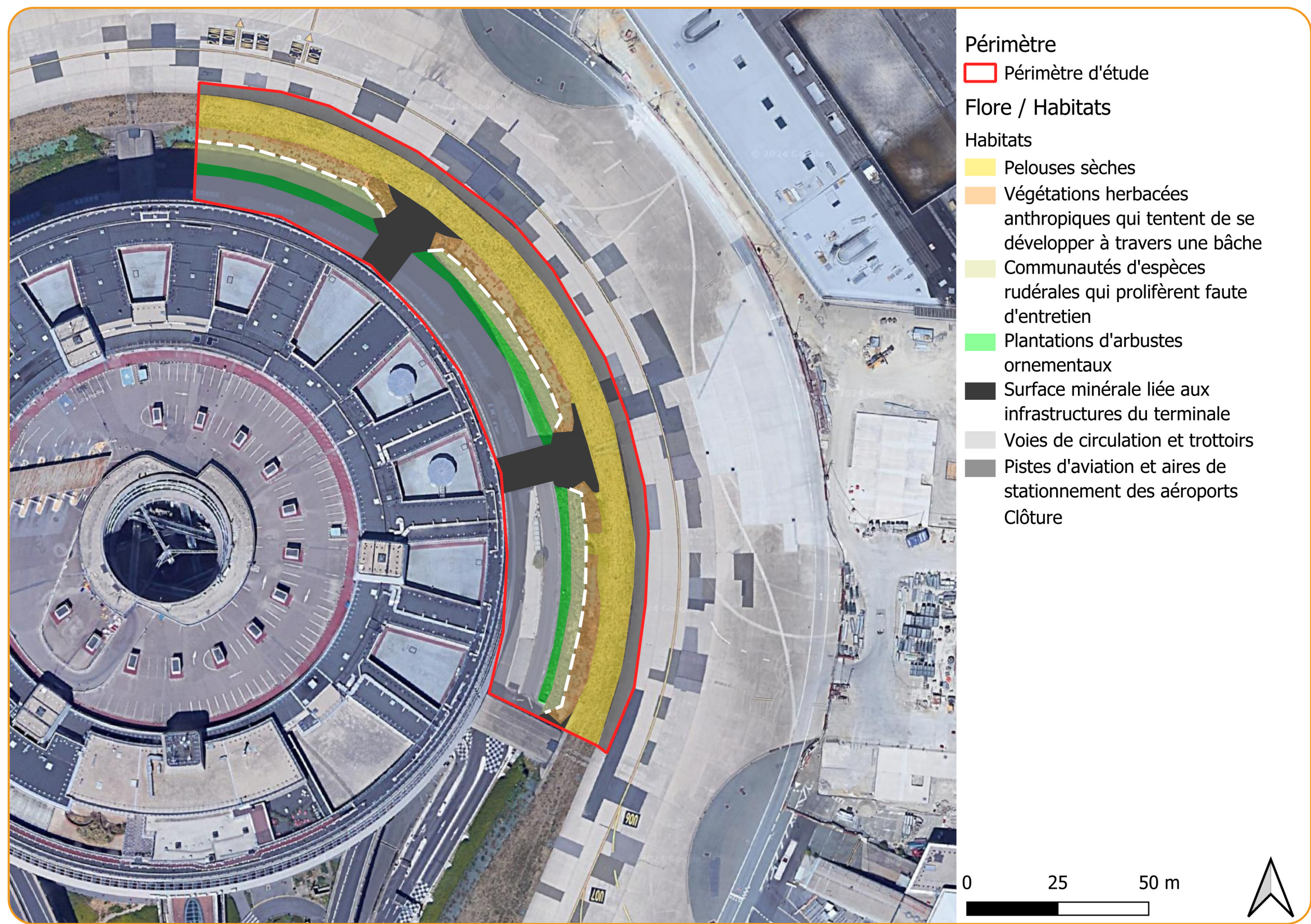
La demande de dérogation fera l'objet d'un arrêté préfectoral et devra démontrer qu'il n'existe pas d'autres solutions satisfaisantes.

Périmètre d'étude



Périmètre d'étude (source TRANS-FAIRE, 2024)

Les habitats



Les habitats du site d'étude (source TRANS-FAIRE, 2024)

Planche photographique



Faciès général du périmètre d'étude (source TRANS-FAIRE, 2024)



Surface minérale liée aux infrastructures du terminal (source TRANS-FAIRE, 2024)



Il y a deux types de végétation distincts sur le talus (source TRANS-FAIRE, 2024)

Données de terrain - Flore

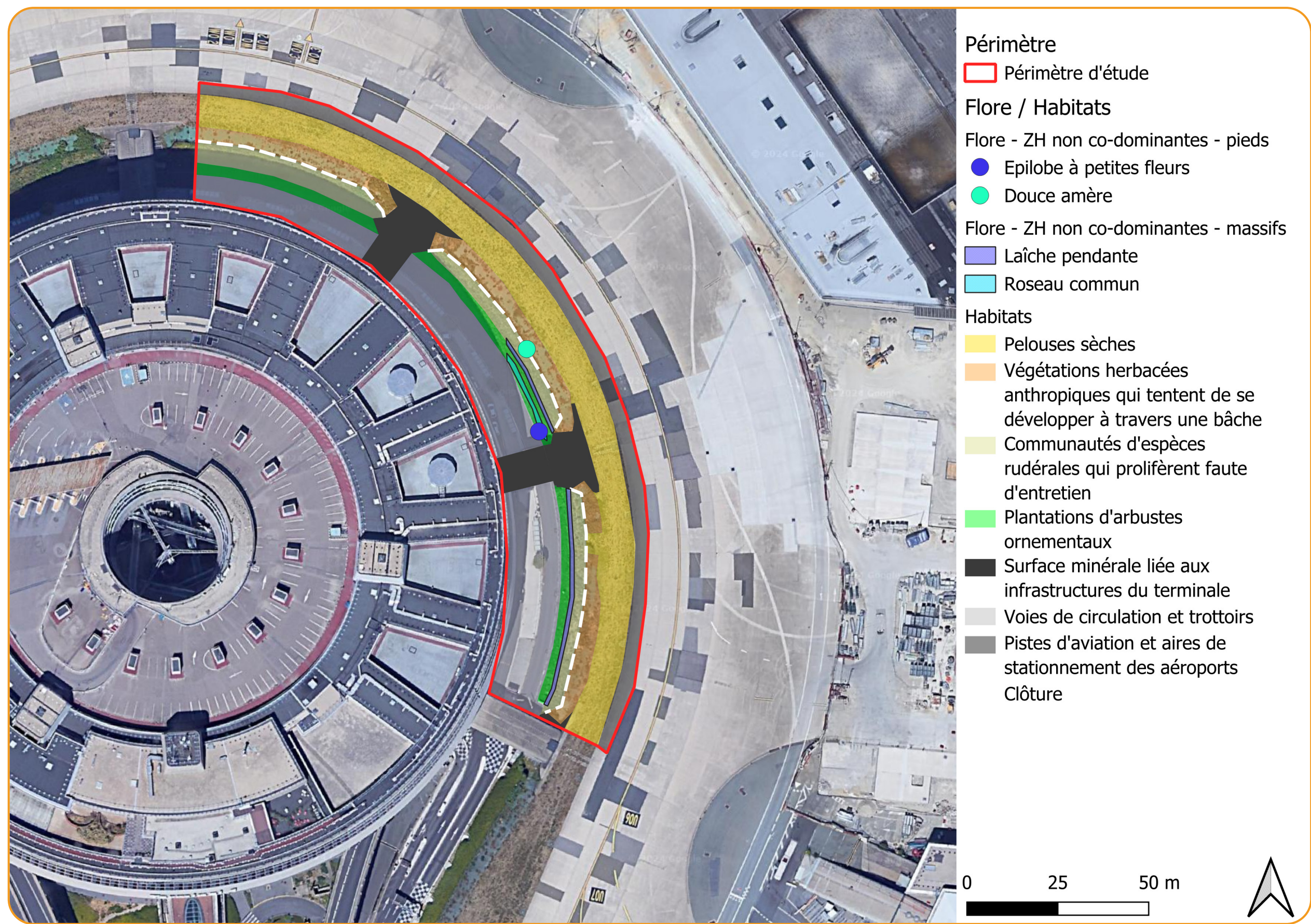
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Stat1_Région	Rar_Région	Dir_Hab	Prot_Nat	Prot_Région	Cot_UICN_Nat	Cot_UICN_Région	Dét_ZNIEFF	EVEE reg	Caractéristique Zone Humide
Anisantha sterilis	Brome stérile	Indigène	CCC				LC	LC			
Artemisia vulgaris	Armoise commune, Herbe de feu	Indigène	CCC				LC	LC			
Carex pendula	Laîche à épis pendants, Laîche pendante	Indigène	C				LC	LC			ZH
Cirsium arvense	Cirse des champs, Chardon des champs	Indigène	CCC				LC	LC			
Crepis capillaris	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	Indigène	CCC				LC	LC			
Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Indigène	CCC				LC	LC			
Epilobium parviflorum	Épilobe à petites fleurs	Indigène	CCC				LC	LC			ZH
Geranium robertianum	Herbe à Robert	Indigène	CCC				LC	LC			
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	Indigène	CCC				LC	LC			
Impatiens parviflora	Balsamine à petites fleurs, Impatiente à petites fl	Eurynaturalisé	R				NA		Avérées largement implantées		
Lapsana communis	Lampsane commune, Graceline	Indigène	CCC				LC	LC			
Ligustrum lucidum	Troène luisant	Planté/cultivé	.				NA				
Oxalis corniculata	Oxalis corniculé, Trèfle jaune	Eurynaturalisé	AC				LC				
Persicaria orientalis	Renouée orientale	Planté/cultivé	.				NA				
Phragmites australis	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais	Indigène	CC				LC	LC			ZH
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Indigène	CCC				LC	LC			
Poa trivialis	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Indigène	CCC				LC	LC			
Rumex obtusifolius	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	Indigène	CCC				LC	LC			
Sambucus ebulus	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle	Indigène	CC				LC	LC			
Senecio inaequidens	Séneçon sud-africain	Eurynaturalisé	AC				NA		Potentielles largement implantées		
Solanum dulcamara	Douce amère, Bronde	Indigène	CCC				LC	LC			ZH
Urtica dioica	Ortie dioïque, Grande ortie	Indigène	CCC				LC	LC			
Veronica persica	Véronique de Perse	Eurynaturalisé	CCC				NA				
Rubus aestivalis	Ronce commune	Indigène	CCC					LC			

Liste de la flore identifiée lors de la visite de site (souce TRANS-FAIRE, 2024)

LC = préoccupation mineure ; NT = quasi menacée ; VU = vulnérable ; EN = En danger ; CR = En danger critique ; ZNIEFF = déterminante de ZNIEFF en Île-de-France ; TVB = cohérente de Trame Verte et Bleue ; NA = non applicable

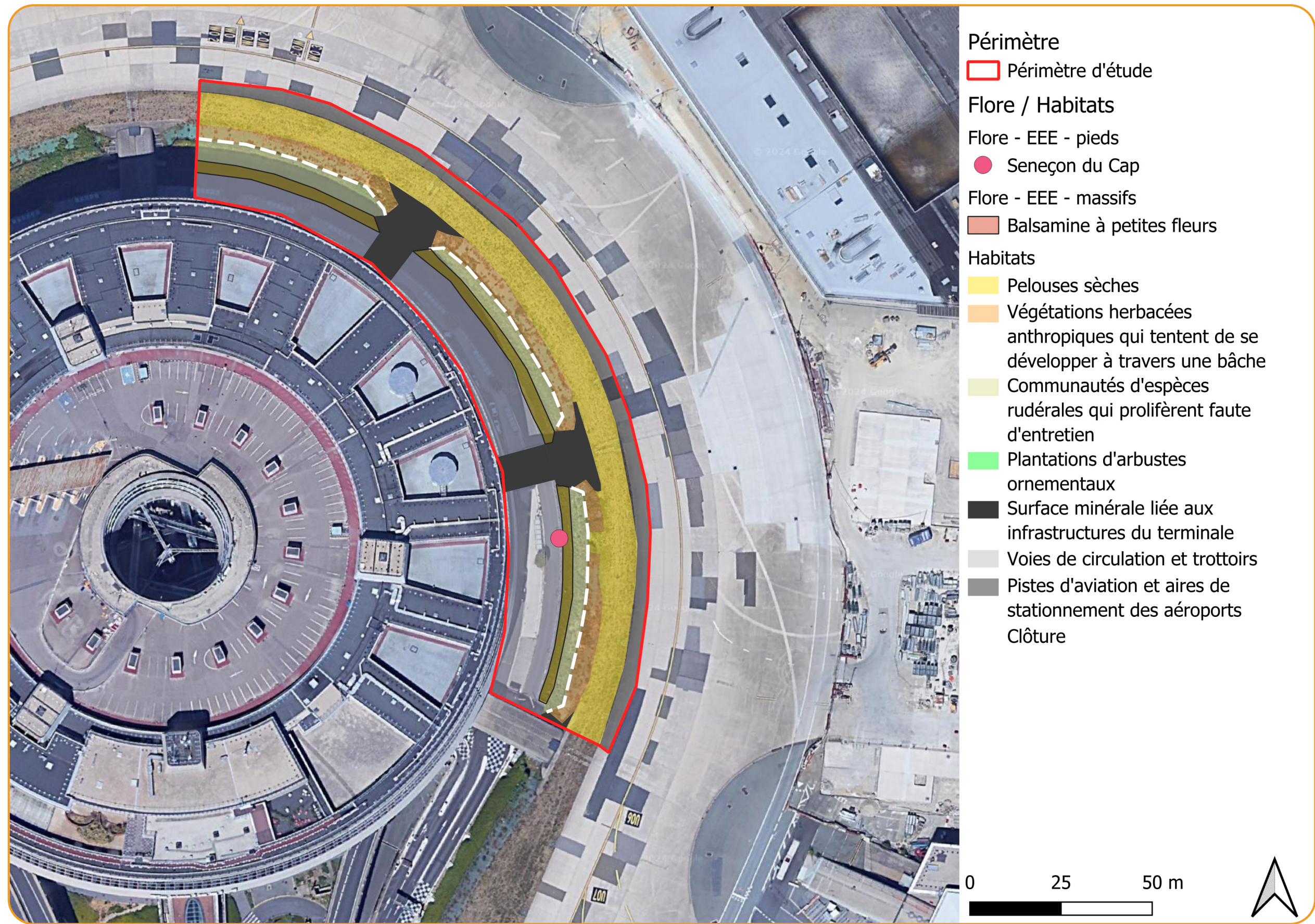
CCC = extrêmement commun, CC = très commun, C = Commun, AC = assez commun, R = rare

Cartographie des essences caractéristiques des zones humides



Cartographie des essences caractéristiques des zones humides du site d'étude (source TRANS-FAIRE, 2024)

Cartographie des essences exotiques envahissantes (EEE)



Cartographie des essences exotiques envahissantes (EEE) du site d'étude (source TRANS-FAIRE, 2024)

Données de terrain - Oiseaux

		Enjeux de protection		Enjeux de conservation		Enjeux écologiques		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge France Nicheur	Liste rouge IDF Nicheur	ZNIEFF	TVB	Frequence IDF
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			LC	LC			TC
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>			DD	LC			C
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		PN	LC	LC			C
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			LC	LC			TC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		PN	NT	NT			PC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		PN	NT	NT			C
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>		PN	VU	VU		TVB	C
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		PN	LC	VU			TC
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC	LC			TC

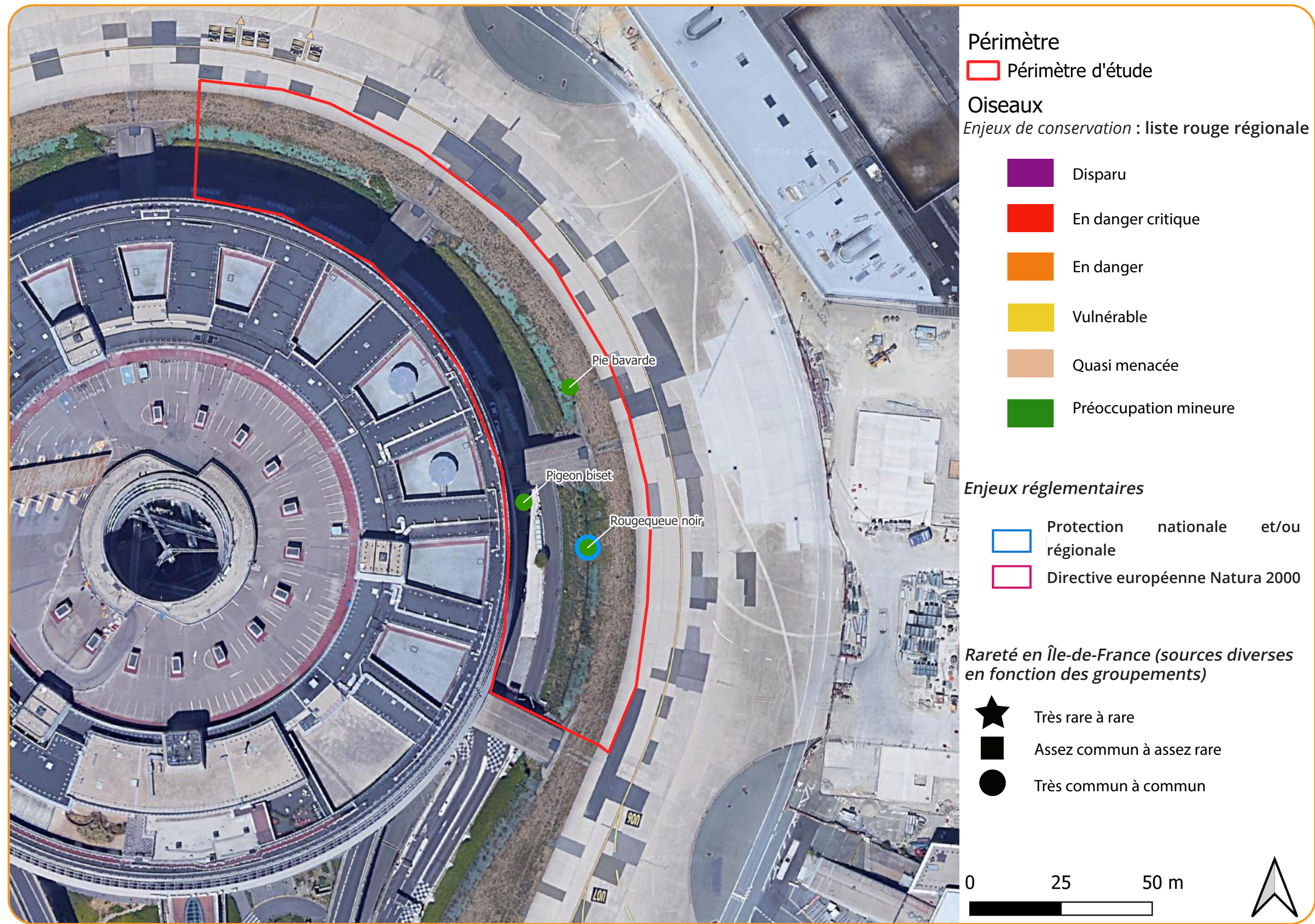
Liste des oiseaux dont la présence est avérée ou probable sur le périmètre d'étude (source TRANS-FAIRE, 2024)

PN = protégée à l'échelle nationale ; LC = préoccupation mineure ; NT = quasi menacée ; VU = vulnérable ; EN = En danger ; CR = En danger critique ;

ZNIEFF = déterminante de ZNIEFF en Île-de-France ; TVB = cohérente de Trame Verte et Bleue ; NA = non applicable

TC = très commun, C = Commun, Pc = peu commun

Cartographie des oiseaux observés



Cartographie des oiseaux du site d'étude (source TRANS-FAIRE, 2024)